

# Expositions professionnelles des travailleurs du bâtiment et des travaux publics en 2019 en France hexagonale, évaluées à partir des matrices emplois-expositions du programme Matgéné

**S**anté publique France (SPF) a réalisé une étude sur les expositions professionnelles des travailleurs du bâtiment et des travaux publics (BTP). Les auteurs ont utilisé les matrices emplois-expositions (MEE) du programme Matgéné<sup>1</sup>. Les MEE sélectionnées étaient celles présentant une probabilité d'exposition non nulle en 2019 pour les travailleurs du secteur du BTP et dont les emplois sont codés selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles de 2003 (PCS2003) et la nomenclature d'activités française de 2008 (NAF2008). Il s'agissait de celles portant sur :

- les poussières de silice cristalline libre;
- les poussières de bois;
- les laines minérales;
- le formaldéhyde;
- les carburants et solvants pétroliers;
- les solvants oxygénés;
- les solvants chlorés;
- le bruit;
- le travail de nuit.

Les MME qui concernent les poussières de ciment et les fibres d'amiante n'ont pas pu être utilisées compte tenu de leur ancienneté.

La population d'étude a été sélectionnée à partir des données du recensement de la population en 2019 en France hexagonale sur des critères de nomenclatures NAF2008 et PCS2003. L'ensemble des statuts de travailleurs a été pris en compte (salariés, dont

intérimaires, ou non-salariés qui représentent 23 % de l'effectif).

Les nombres et les proportions de travailleurs exposés en 2019 aux nuisances étudiées ont été estimés dans la population générale des travailleurs et dans la population des travailleurs du BTP. Concernant les travailleurs du BTP (effectif de 1 716 590 personnes), les estimations étaient de :

- 1 066 340 travailleurs exposés au bruit (62,1 % vs 20,5 % dans la population générale des travailleurs);
- 672 560 travailleurs exposés aux poussières de silice (39,2 % vs 3,8 % dans la population générale des travailleurs);
- 509 210 travailleurs exposés aux laines minérales (29,7 % vs 3,6 % dans la population générale des travailleurs);
- 217 370 travailleurs exposés à au moins un carburant ou solvant pétrolier (12,7 % vs 4,2 % dans la population générale des travailleurs);
- 158 850 travailleurs exposés au travail de nuit (9,3 % vs 16,5 % dans la population générale des travailleurs);
- 135 090 travailleurs exposés aux poussières de bois (7,9 % vs 1,2 % dans la population générale des travailleurs);
- 105 160 travailleurs exposés à au moins un solvant oxygéné (6,1 % vs 9,7 % dans la population générale des travailleurs);

1. <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/exposition-a-des-substances-chimiques/articles/programme-matgene-matrices-emplois-expositions>

- 18 610 travailleurs exposés au formaldéhyde (1,1 % vs 0,3 % dans la population générale des travailleurs);
- 1 010 travailleurs exposés à au moins un solvant chloré (0,1 %, comme dans la population générale des travailleurs).

Les auteurs déclinent également les résultats chez les hommes et chez les femmes. Les hommes représentaient près de 90 % de la population étudiée. Les proportions de travailleurs exposés étaient identiques à celles de l'ensemble de la population générale des travailleurs hommes pour les solvants oxygénés et les solvants chlorés, plus faibles pour le travail de nuit et plus élevées pour les autres nuisances étudiées. Les proportions d'exposés dans la population des travailleuses du BTP étaient proches de celles des travailleuses en population générale pour le formaldéhyde et les solvants chlorés, plus faibles pour les solvants oxygénés et le travail de nuit et plus élevées pour toutes les autres nuisances.

Enfin, les auteurs détaillent les résultats d'exposition

par secteur d'activités (NAF) et par profession (PCS). Cette étude fournit la première cartographie d'une sélection d'expositions professionnelles sur l'ensemble des travailleurs dans le secteur du BTP (saliés et non-saliés). Bien que non exhaustifs en termes de nuisances étudiées, ces résultats constituent une première base solide pour orienter à la fois la recherche future et les actions de santé au travail. Enfin, la prise en compte des spécificités liées aux différents statuts professionnels et selon le sexe devrait permettre d'orienter les futures études épidémiologiques et d'élaborer des recommandations encore plus ciblées.

Ces résultats, ainsi que les autres articles publiés dans *le Bulletin épidémiologique hebdomadaire* de SPF, sont consultables sur la page dédiée du site internet de SPF (<https://www.santepubliquefrance.fr/revues/beh/bulletin-epidemiologique-hebdomadaire>).

L'étude est disponible à l'adresse : [https://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2026/9/2026\\_9\\_1.html](https://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2026/9/2026_9_1.html)